

LOGNES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique ordinaire le lundi 13 avril 2015, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville.

1. Compte rendu du Conseil Municipal du 16 février 2015.
2. Remplacement d'un conseiller municipal au sein du Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Résidus Ménagers (S.I.E.T.R.E.M) de la région de Lagny.
3. Règlement intérieur du Conseil Municipal – Modification de l'article 22.
4. Compte administratif – année 2014.
5. Compte de gestion – année 2014.
6. Bilan des acquisitions et cessions immobilières- année 2014.
7. Avis du Conseil Municipal sur le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 11 mars 2015.
8. Budget primitif – année 2015.
9. Taux d'imposition- année 2015.
10. Subvention à l'association « Accueil Cambodgien » et convention financière - année 2015.
11. Subvention à l'association « Pari au large » - année 2015.
12. Tableau des effectifs budgétaires 2015.
13. Vote du montant de la subvention accordée à l'Amicale des Œuvres Sociales de la Commune de Lognes (A.O.S.C.L.) et convention financière – année 2015.
14. Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) : dépassement pour circonstances exceptionnelles.
15. Rétrocession à la commune de Lognes par la copropriété « Cap Maubuee » de l'emprise de la promenade des Comédiens (pour partie).
16. Rétrocession par l'EPAMarne à la commune de Lognes de l'emprise foncière de la rue du Puits et des accotements rue Bouquet et rue Bacot.
17. Demande de subvention au Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.) – année 2015.
18. Communications du Maire.

* Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Approuvé par le Bureau Municipal
du 30 mars 2015**

En Mairie, le 01 avril 2015

Michel RICART



Maire de Lognes